

Etaient présents :

Mmes Emmanuelle Atès, adjointe aux affaires scolaires et Piera Barrafranca, directrice du Service à la population

Mmes Sandrine Berthet, Isabelle Heurtaux et Véronique Blanc, enseignantes

Mme Nathalie Simon, ATSEM

Mme Anaïs Cocq, maman d'élèves élue.

Mme Michelle Duc, DDEN remplaçante aux Grillons

Excusées : Mr Laurent Ronchail, Inspecteur de l'Education Nationale. Mme Danielle Claraz, DDEN. Mmes Jennifer Hoareau, Gwenael Detoisien et Marie-Claire Lesage, ATSEM.

A la rentrée scolaire, l'agent communal **Lénaïck Bertiaux** n'interviendra plus pour l'entretien des locaux de notre école. Nous la remercions pour la qualité de son travail et sa capacité d'adaptation lors de la difficile période de la crise sanitaire. Nous félicitons **Mme Isabelle Berger** pour ses nouvelles fonctions au service périscolaire et nous souhaitons le meilleur à Monsieur **Lionel Tellier** pour son nouveau poste.

A. L'organisation de la rentrée scolaire 2022/2023 :

1). Les chiffres actuels :

\* Classe des petits de Sandrine Berthet : **21 PS**

\* Classe des moyens grands de Véronique Blanc : **23 enfants** (11GS + 12MS)

\* Classe des moyens grands d'Isabelle : **24 enfants** (12GS + 12MS)

➔ Au total **68 enfants** contre le même nombre en 2020, **74** en 2019 et **85** il y a 5 ans.

Pour la rentrée 2022/2023 :

**Aux Grillons** : 23 GS + 21 MS = **44** enfants auxquels viendront s'ajouter les nouveaux PS

**A La Croisette** : 33 GS + 28 MS = **61** enfants et les nouveaux inscrits.

Il y a actuellement **41 enfants inscrits en PS plus 1MS et 1GS** à répartir entre les deux écoles, soit un total de **148 enfants sur les 2 écoles**, avec une moyenne de **21,14 par classe**.

**La répartition des nouveaux enfants inscrits** sera faite le **vendredi matin 24/06/2022**, avec les deux directrices et Mme Atès, adjointe aux affaires scolaires. Le choix sera effectué en fonction des secteurs géographiques de résidence des parents, des nourrices ainsi qu'un équilibre des effectifs entre nos 2 écoles.

2). Rentrée 2022/2023 : Rentrée des classes le JEUDI 1er SEPTEMBRE 2022

**Affichage des listes des classes : le mercredi 31/08/2022 en fin de matinée, jour de la rentrée des enseignantes.**

**Les listes et les modalités de rentrée seront également mise sur le site internet de notre école.**

**Réunion de rentrée pour les parents : le mardi 13/09/22 à 18h**

**Organisation de la rentrée échelonnée : elle a été votée et adoptée à l'unanimité par les membres du conseil d'école.**

La matinée : **rentrée des moyennes sections le matin à 8h30** et **la moitié des petites sections à 9h30**

L'après-midi : **rentrée de l'autre moitié des petites sections à 14h30** et **les grandes sections à 13h30**

**Les enfants qui viennent le matin ne reviennent pas l'après-midi !**

**Attention : pas de périscolaire (cantine et garderie du matin et du soir) le jour de la rentrée le 1er/09/2022**

**Le café des parents** : il aura lieu le lendemain matin, le **vendredi matin 2 septembre 2022**, à partir de **8h15 jusqu'à 9h** si un **protocole sanitaire n'est pas mis en place d'ici la rentrée**. L'accueil des enfants et des parents se fera dans la cour autour d'un café pour faire connaissance ou pour se retrouver. Attention les enfants seront sous la responsabilité des parents pendant ce moment convivial. C'est une des actions de notre projet d'école dans le cadre de la relation école/famille.

**Le compte-rendu du conseil d'école** : il sera publié **sur le site** de toute mon année.com, il sera **affiché** et il sera également **consultable sur le site internet de la mairie**, ce qui est bien appréciable pour les nouveaux parents arrivant dans notre ville.

**Accueil des enfants à la rentrée scolaire en septembre 2022** : il continuera à se faire aux 2 portails de l'école comme en cette fin d'année scolaire :

- **Le portail d'entrée** : les classes de Mmes Véronique BLANC et Isabelle HEURTAUX
- **Le portillon de la cantine** : la classe de Mme Sandrine BERTHET

**Les inscriptions au périscolaire rentrée 2022/2023** :

Les inscriptions pour le périscolaire ont débuté depuis le mois de juin : **auprès de Lionel Tellier, et d'Isabelle Berger au bureau du périscolaire, place Albert Rey.**

**Réservation du périscolaire pendant l'année scolaire en cours** se fait uniquement par courrier ou par mail ([resa-perisco@valgelon-la-rochette.com](mailto:resa-perisco@valgelon-la-rochette.com)) et non pas par téléphone. Aucune réservation téléphonique ne sera prise en compte. La mise en place du portail famille pour l'inscription et le paiement des factures pour le périscolaire sur le site de la mairie est apprécié par les familles.

## **B. Projets et vie de l'école :**

### **1) Nos projets sportifs en cette fin d'année scolaire :**

- **Pas de « mat s'éclate à Albertville »** : un grand nombre de bénévoles retraités USEP n'a pas repris leur activité au sein de l'USEP après le COVID. La manifestation de Chambéry était complète très tôt dans l'année.
- **Interventions de Micaël Grambin, éducateur sportif d'handball** : il propose des séances d'initiation au handball **deux matinées en juin : les vendredis 24/06 et 1<sup>er</sup>/07**. Interventions qui s'inscrivent par une volonté de la fédération française d'handball pour

intervenir dans les écoles : toucher un public qui ne s'inscrit pas forcément dans les clubs. Possibilité pour les familles de venir découvrir le handball rochettois au forum des associations (septembre 2022) pour une inscription de leur enfant aux séances de babyhand le samedi matin (3séances d'essai). A noter que les interventions de Micaël l'an dernier ont été très appréciées par les enfants et les enseignantes.

- **Séances découverte du milieu aquatique** : tous les mardis après-midis, depuis le **mardi 31/05/22**, à la piscine avec 4 parents accompagnateurs agréés par l'éducation nationale que nous remercions chaleureusement. Généralement, ce sont des parents qui travaillent, qui prennent des jours de congés pour passer leur agrément (sous une météo automnale) et pour accompagner les 2 classes.

Les créneaux des 2 classes sont consécutifs pour faciliter la gestion du planning piscine ! Pour les prochaines séances en juin 2023, nous demandons dans la mesure du possible 2 séances par semaine sous réserve de la présence de parents agréés suffisante.

**Pique-nique et baignade dans la pataugeoire pour les PS le lundi 4/07/2022** le dernier jour de l'école. Un moment convivial pour bien finir l'année fort apprécié par les petites sections !

**Nous allons solliciter, à la rentrée 2022/2023 et tout au long de l'année scolaire, les parents, pour s'inscrire aux sessions d'agrément natation : nous allons manquer de parents agréés pour nos séances de piscine d'autant plus si 2 séances en 2022/2023. Les sessions seront affichées et mises sur le site des 3 classes comme d'habitude.** Merci aux nouveaux parents de signaler aux enseignantes s'ils possèdent cet agrément, valable 5 ans.

- **La sortie montagne sur le « site de l'Orgère »** en Maurienne dans le parc national de la Vanoise : **vendredi 17/06/2022**. Après les raquettes et le ski au Collet l'hiver, les enfants ont pu découvrir la montagne l'été lors d'une randonnée adaptée à l'âge des enfants.

## 2) Nos projets culturels :

- **Interventions de Vanessa Flamant de la médiathèque** :
  - Le **12/04/22** pour les 2 classes de MS/GS et le **24/05/22** pour les petites sections
  - Les **7/06/2022 (MS/GS)** et **14/06/22 (PS)**. **Deux séances de « raconte tapis » : Le petit Chaperon rouge qui n'y voit rien !** Des enfants captivés devant les personnages en peluche... Merci à Vanessa pour ses séances de qualité ! Départ de Guillaume ce qui ne nous a pas permis de bénéficier de la séance de yoga en musique.
- **Visite de l'exposition des 4 saisons : Casemate de Grenoble** : mardi 7/06/22 pour la classe de petite section et jeudi 9/06/22 pour les 2 classes de MS/GS. Exposition interactive de qualité sur les 4 saisons. Pique-nique à la Bastille grâce aux bulles. Les moyennes et grandes sections sont redescendues à pied !

### 3). Un point sur le financement des projets et sorties :

Cette année, nous sommes en période de « transition budgétaire » avec les nouvelles modalités de gestion des budgets municipaux accordés aux écoles rochettoises.

Concernant le financement de nos projets et sorties de janvier à juin 2022.

- **La subvention de 2000€ versée par l'association des parents des Lutins des Grillons et de la croisette a permis de financer :**
  - les sorties raquettes et ski au Collet d'Alleverd (accompagnateur montagne, moniteurs, location matériel et forfaits) ainsi que les 2 cars pour un total de **1417€**
  - les entrées au cinéma pour un montant de **279 €**
  - les 3 trajets bulles à Grenoble pour **211€**

Soit un total de **1907€**

Ces dépenses avaient déjà été réglées par la coopérative scolaire de notre école.

**Nous remercions chaleureusement l'engagement des parents d'élèves des Lutins des Grillons !** Signalons qu'elles ne sont que deux... donc si certains parents se sentent concernés et volontaires pour les aider, qu'ils se fassent connaître.

- Le bénéfice de **l'opération des galettes des rois** a permis seulement de financer les 2 cars d'un montant de **300€** pour se rendre au cinéma.

- **La subvention projets (culture et sport) de la mairie** : le montant de 3465€ ne sera plus versé en une seule fois sur le compte de notre coopérative scolaire OCCE. C'est une obligation comptable. Le règlement des projets et sorties seront désormais assurés par le service comptable de la mairie après leur réalisation et des devis engagés :

- les 3 entrées à l'exposition des 4 saisons de la Casemate de Grenoble et les 2 cars pour un montant de **872€**

- les 2 cars de la sortie montagne sur le site de l'Orgère pour un total de 916€

Soit un montant de **1788€**

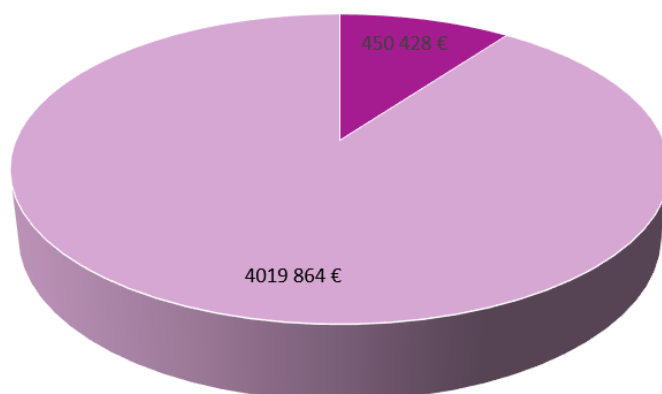
- la somme restante de **1700€** servira à financer **l'intervention d'une artiste peintre, Muriel VEILLAS**, dans notre école en octobre 2022 pour les 3 classes. Le projet est en cours de finalisation et fera partie du volet culturel de notre nouveau projet d'école en cours d'écriture.

Signalons que **notre école s'est inscrite en tant qu'école volontaire** pour le projet du groupe de maternelle **sur les émotions**. Nous aurons la réponse en septembre 2022.

Nous remercions la mairie pour le financement de ces beaux projets pour les enfants de notre école. Notre demande pour les investissements du budget de 2023 concernera le remplacement des 3 ordinateurs de notre école.

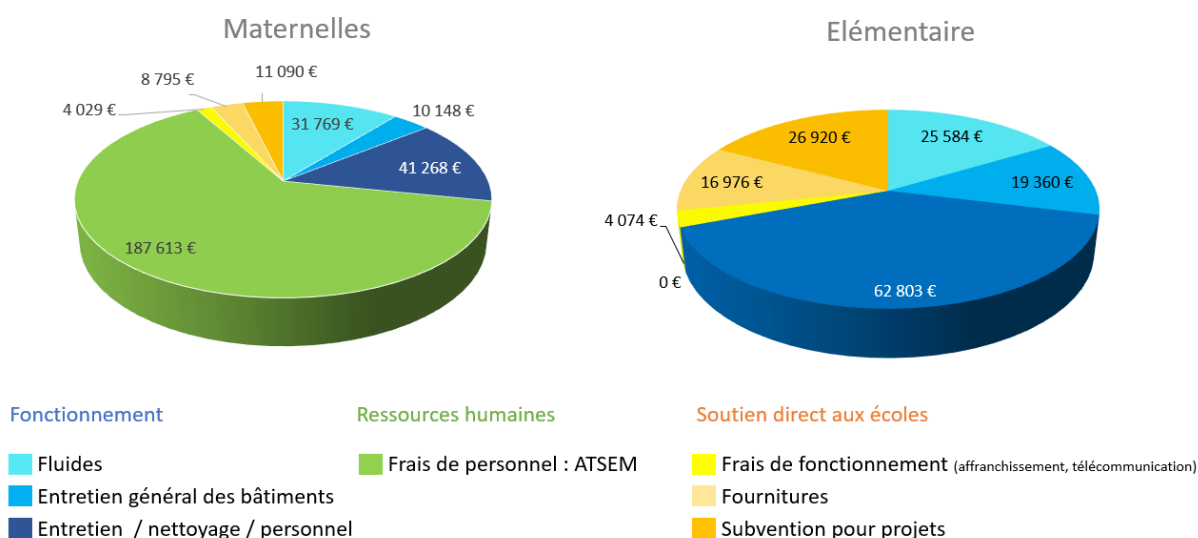
Mme Atès présente les nouvelles modalités budgétaires aux membres du conseil d'école pour expliquer les raisons de ces changements.

Le budget des écoles représente une part importante du budget de notre commune. En effet, le budget de fonctionnement des écoles représente à lui seul environ 11% du budget global de fonctionnement de la commune. A titre d'exemple, une moyenne de ces budgets a été faite sur les années 2018 et 2019 (les années 2020 et 2021 étant des « années covid », elles ne sont pas représentatives), aboutissant à une somme moyenne 450 428€ pour ces deux années.

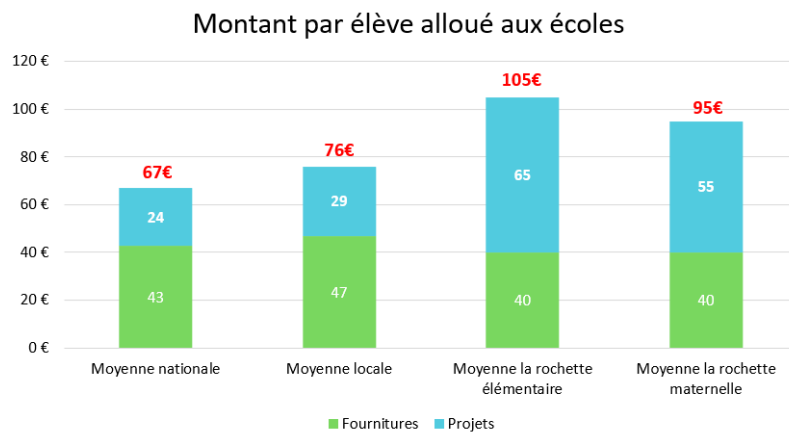


### Budget de fonctionnement de la commune sur les années 2018-2019

Ce budget de fonctionnement est réparti en trois gros postes : le fonctionnement général, les ressources humaines et le soutien direct aux écoles. Dans les écoles maternelles, les 7 postes d'ATSEM représentent un total de plus de 187 000€.



Au cours de notre mandat, l'objectif est d'optimiser les budgets de fonctionnement des différents services de la commune. Le budget des écoles a donc aussi été étudié. Nous avons donc réalisé une étude afin de déterminer le budget dédié aux écoles des écoles au niveau national, mais également au niveau local. Dans la majorité des écoles, et pour plus d'égalité, une somme est versée par élève pour l'année scolaire, pour l'achat des fournitures scolaires (cahiers, crayons, manuels, etc.) et aussi parfois, mais pas toujours, pour des projets pédagogiques tels que les sorties scolaires, les transports en bus, des spectacles, etc. Les résultats de notre étude ont montré des montants par élève assez similaires entre le niveau national et le niveau local, avec respectivement 67€ et 76€ alloués par élève.



Dans notre commune, les budgets alloués aux écoles étaient très variables, d'une année sur l'autre, et d'une école à l'autre. De plus, depuis une dizaine d'années, ils n'avaient pas été revus, alors que le budget de la commune n'a cessé de baisser.

De ce fait, nous avons maintenant prévu de d'allouer un montant par élève, ce qui permet aux écoles de prévoir en avance leur budget et d'être équitable entre toutes les écoles. Les enseignants d'élémentaire recevront une somme de 105€ par élève, tandis que les élèves de maternelle recevront un budget de 95€ par élève, ces budgets restants, malgré la baisse, largement au-dessus des moyennes locales et nationales. Nous avons décidé de garder cet effort sur les écoles afin de maintenir le dynamisme réputé de nos écoles.

Cet effort va notamment nous permettre de nombreux d'investissement conséquents dans les 3 écoles de la commune :

- Le préau à l'école maternelle de la croisette pour 25 000€
- L'extension de l'école avec la création d'une salle des maitres à l'école maternelle des grillons pour 100 000€
- La création d'un bâtiment pour la restauration, le périscolaire et le centre de loisirs sur l'école de la Neuve, pour un montant estimé de 1 500 000 € hors subvention (3 000 000€ de travaux prévus partagés avec la communauté de communes).

## C. Parcours de l'élève :

### 1). Bilan des actions d'aide pour les enfants en difficultés :

- **Interventions de Céline Duhamel, maîtresse E (enfants en difficulté)** : Séances avec de petits groupes d'enfants de MS/GS les lundi après-midi et jeudi matins. Travail très apprécié par les enseignantes et les enfants ! Les enfants de MS ont été pris en charge en petits groupes pour travailler les activités mathématiques et de langage au retour des vacances de printemps. Des séances « coups de pouce » seront mises en place par Céline dès la rentrée de septembre 2022 pour se remettre au travail avec les GS qu'elle connaîtra déjà (MS de juin)
- **Visites médicales** : PMI et Education Nationale
  - **PMI (Protection Maternelle et Infantile)** : elles ont eu lieu cette année scolaire 2021/2022 après un certain nombre d'années d'interruption. Nous avons apprécié la reprise de ces visites PMI. Pour les plus jeunes enfants de moyenne section et les plus âgés des enfants de petite section.

Elles ont eu lieu en mai 2022.

Les visites parents/médecin PMI (Dr Juliette Morel) permettent de déceler des problèmes scolaires ou de santé.

- **Education Nationale** : infirmière scolaire (Claire Dutaret) et médecin scolaire (Brigitte Guichard) pour tous les enfants de grande section.

Ont eu lieu les 3, 7 et 10 juin 2022. Nous regrettons la date tardive de ces visites car elles sont souvent pour les parents et enseignants une aide pour les enfants en difficulté. Ces visites permettent, aussi, de déceler d'éventuelles difficultés auditives ou visuelles qui pourraient gêner les enfants dans leurs apprentissages au CP. En 2022/2023, la médecine scolaire fera son possible pour intervenir plus tôt aux grillons.

## **2). Actions GS/CP :**

- **La visite des classes de CP** par les élèves de GS : **jeudi matin 23/06/2022**
- La rédaction du **nouveau projet d'école** a été faite en prenant appui **sur les résultats des évaluations des CP**. Les difficultés qui persistent encore cette année sont les difficultés de résolution de problèmes (compréhension des consignes) et du langage/vocabulaire en situation de communication. Un point a été fait avec les enseignantes de CP.
- **La répartition des GS** des 2 écoles maternelles la Croisette et les Grillons auront lieu le vendredi 1<sup>er</sup> juillet en présence des enseignantes GS/CP, des membres du RASED (psychologue scolaire et maîtresse E) pour préparer les classes de CP.

## **D. Le fonctionnement de l'école :**

### **1) La sécurité et les travaux :**

Le bilan des exercices incendie : ils se sont bien déroulés. Il en reste un à faire d'ici la fin de l'année scolaire sans que personne de l'école n'en soit informé. Avec le départ en retraite du directeur des ST, Mr Alain Dimier, nous voudrions savoir si son successeur, Mr Grégory Berthieux prendra la relève dans la conduite et la rédaction des conclusions de ces exercices dans le registre de sécurité de l'école. La directrice va le contacter.

Nous rappelons aux familles de **bien vouloir emprunter les passages piétons qui sont matérialisés** désormais pour ne plus traverser le parking, qui est dangereux. **Merci également de bien respecter la place réservée aux personnes handicapées. Pour les parents fumeurs**, nous vous demandons de respecter la zone non-fumeur et de bien éteindre votre cigarette lorsque vous la déposez dans le cendrier.

### **2) Les travaux de notre école :**

- **Le projet d'extension** : Début des travaux en juillet. Fin des travaux hors d'eau, hors d'air fin septembre 2022. Il est prévu que les travaux prendront fin aux vacances de novembre.  
L'entrée des 2 classes de MS/GS se fera encore côté portail vert, mais il faudra longer l'école sur le côté.
- **La circulation difficile sur le parking de l'école** : un bureau d'études va être mandaté pour établir un plan de circulation sur le parking de l'école de « La Neuve ». Ce plan sera



étendu au parking de la maternelle « les Grillons » pour voir ce qu'il est possible de faire et de mettre en place.

- **Le rétablissement de la ligne téléphonique de notre école** : la mairie va contacter Team Info, qui s'occupe de la maintenance informatique de la commune. La ligne doit être reliée à la box.
- La **cabane de la cour de récréation** a été installée.
- **Demande de travaux d'été pour les services techniques** :
  - Le rétablissement de la ligne téléphonique de toute urgence
  - Les boiseries de la bibliothèque et de la cabane à vélos : à poncer et à vernir cet été.
  - Le jardin pédagogique de notre école : à installer derrière la cabane de vélos pour un meilleur ensoleillement et une meilleure organisation matérielle des enfants (deux rectangles côte à côte). Vu avec KIKI et Alain des ST.
  - **Repeindre les 3 marelles et les lignes de relai** dans la cour.
  - La robinetterie de l'évier de la cuisine est à changer

Désormais les demandes de travaux seront à envoyer, sur une fiche type, au fur et à mesure pour que Grégory Berthieux les intègre dans son planning.

#### **E. Divers :**

- Durant cette année scolaire, l'ensemble des informations ont été transmises par le biais des sites de chaque classe et de l'école (toute mon année.com). Nous tenons à rappeler l'importance de consulter ces sites très régulièrement car nous communiquerons des informations sans forcément passer par le cahier de liaison. Le compte-rendu de notre dernier conseil d'école avec les modalités de la rentrée sera publié sur le site.
- **Le Sou des écoles « les Lutins de la Croisette »** remercie toutes les familles qui se sont investies dans les commandes proposées par l'association.
- **Transport scolaire** : une ligne de bus pour desservir Etable va être mise en place le matin et le soir.
- Participation de notre école dans l'opération « **le défi des écoliers** » le vendredi 7/10/2022. Organisée par la communauté de communes « Cœur de Savoie ». Le but de cette journée est de venir à l'école sans voiture mais en vélo, en trottinette ou à pied !
- La mairie va voir avec l'association du ski de la Rochette de garer leur 2 mini-bus ailleurs que sur le parking de l'école pour libérer des places de stationnement. La circulation et le stationnement sur le parking est difficile.
- **Journée portes ouvertes chez les pompiers de La Rochette : le dimanche 26/06/2022 10h/17h.**
- **Questions des parents d'élèves élus** : Les questions des parents élus pour la mairie doivent être transmises 8 jours avant le temps à l'adjointe des services scolaires d'interroger les commissions concernées. Si le délai n'est pas respecté, certaines questions risquent de rester sans réponses et seront reportées à l'ordre du jour du prochain conseil d'école.



- Le portail ouvert avec du retard : les enseignantes demandent aux parents d'être indulgents avec les imprévus de dernière minute qui peuvent surgir au moment de la sortie. Nous travaillons avec des groupes d'enfants conséquents, du collectif et de l'humain. Nous sommes d'ailleurs indulgentes face aux retards des parents d'élèves.
- Les parents d'élèves élus aux Grillons signalent qu'ils n'ont pas validé la publication de la lettre de l'école La Neuve au sujet des nouvelles modalités budgétaires de la mairie.

**Signatures des membres du conseil :**